

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015

AGENCE
FRANCE
LOCALE

Par et pour
les collectivités

EDITO

Vous tenez entre vos mains le premier rapport d'activité du Groupe Agence France Locale.

Notre rapport annuel, qui présente et détaille les activités et les comptes 2015 de la Société Territoriale et de sa filiale, l'Agence France Locale, est disponible sur le site internet de l'Agence ; nous avons souhaité ici en partager avec vous une synthèse.

Le Groupe Agence France Locale a été créé il y a deux ans autour d'une société dont l'actionariat est composé de l'ensemble des collectivités membres et de sa filiale qui exerce l'activité de banque à leur service.

Aujourd'hui, ce Groupe fête le premier anniversaire de son démarrage et nous sommes fiers de vous présenter les chiffres et informations clés de cette première année d'exercice de l'AFL.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous donnons rendez-vous très bientôt.

SOMMAIRE

04

LE MOT AUX ACTIONNAIRES
DU PRÉSIDENT ET
DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'AFL-ST

07

LE MOT AUX
ACTIONNAIRES
DU PRÉSIDENT
DU DIRECTOIRE
DE L'AFL

09

LES CHIFFRES CLÉS
2015

10

LA GOUVERNANCE
DE L'AGENCE FRANCE
LOCALE

11

LA COMPOSITION DES INSTANCES
DU GROUPE AGENCE FRANCE
LOCALE

12

L'ITINÉRAIRE
D'UNE DEMANDE
DE PRÊT

15

LES RÉSULTATS
2015 DU GROUPE

19

LA DIFFUSION
DU MODÈLE
À L'INTERNATIONAL

21

LE PORTAIL INTERNET
DE L'AGENCE FRANCE
LOCALE

22

LES CONTACTS

LE MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers actionnaires, chers membres,

Le véhicule de financement que les associations d'élus (et tout particulièrement l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités, l'Association des communautés urbaines de France et l'Associations des grandes villes de France - toutes deux aujourd'hui réunies avec France urbaine) ont souhaité créer, achève aujourd'hui sa première année d'activité.

Pour nous, représentants de la Société Territoriale où vous siégez tous, pouvoir dire aujourd'hui que l'Agence France Locale est en marche est source d'une grande fierté. Nous connaissons bien sûr la capacité d'innovation de chacune de vos collectivités. Il est cependant plus rare que celles-ci acceptent de mener collectivement un tel projet innovant. L'association d'étude qui a été créée à l'initiative des associations d'élus et de collectivités partenaires a permis de préparer un dossier pourtant très complexe. Cela prouve la capacité des collectivités à faire mentir les détracteurs en créant, par une démarche

responsable enfin reconnue, leur propre outil de financement, indépendant de l'Etat et des banques, qu'elles dirigent et qui leur appartient.

Avec l'objectif de couvrir à terme un quart du recours à l'emprunt des collectivités locales françaises, l'Agence France Locale n'a aucune prétention de monopole mais celle de proposer une alternative aux voies traditionnelles de financement des investissements et d'apporter à ses membres la certitude d'un acteur toujours présent à leurs côtés. Elle s'inscrit en outre résolument dans une démarche éthique où la transparence du modèle et une gouvernance exemplaire, inspirés de ses pairs nordiques, traduisent la volonté légitime des élus de ne plus voir se reproduire les erreurs du passé.

Elle a donc vocation à sécuriser l'accès à la ressource, en se basant sur un modèle simple ayant déjà fait ses preuves en Europe du Nord :

- Un mandat exclusif au service de l'autonomie financière des collectivités territoriales
- Un seul objet : emprunter directement sur le marché obligataire et redistribuer cette ressource sous forme de prêts

bancaires classiques aux collectivités locales membres, sans intermédiaire et avec une structure allégée garantissant sa solidité et sa compétitivité.

Aujourd'hui, vous êtes nombreux à nous avoir rejoints, villages, petites, moyennes et grandes villes, région, départements, métropoles, intercommunalités de toutes tailles... réunis autour d'un objectif commun : vous doter d'une banque d'un nouveau genre, tout entière consacrée à favoriser, diversifier et sécuriser le financement de l'investissement de vos collectivités, essentiel pour le développement de nos territoires. Ensemble, faisons cause commune pour que votre Agence continue son développement et réponde toujours plus et mieux aux attentes de ses adhérents.

Rollon Mouchel-Blaisot

Président du Conseil d'administration de l'Agence France Locale - Société Territoriale, Directeur général de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités

Olivier Landel

Directeur général de l'Agence France Locale - Société Territoriale, Délégué général de France urbaine



LE MOT DU PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

Chers actionnaires, chers membres,

L'Agence France Locale vient de fêter le premier anniversaire du démarrage de son activité et nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons déjà signé plus de 100 prêts. Franchir cette étape symbolique est pour nous tous source de grande fierté et d'optimisme pour les années à venir : l'Agence France Locale est d'ores et déjà un partenaire privilégié pour vos collectivités et continue d'accueillir chaque jour de nouveaux membres. À ce jour, près de 150 collectivités ont fait le choix d'adhérer à l'Agence France Locale – Société Territoriale afin de diversifier leurs ressources, d'accéder à des financements simplifiés et d'optimiser leurs conditions d'emprunt.

Cette année aura été marquée par de nombreux débats autour de la baisse de la dotation globale de fonctionnement et de ses conséquences pour les collectivités françaises. Dans ce contexte, il est plus que jamais nécessaire de tout faire pour préserver l'investissement local, essentiel au maintien d'un tissu économique riche et caution d'une croissance dynamique. L'Agence France Locale a vocation à le soutenir au mieux en proposant des prêts simples et sécurisés, et ce uniquement à ses actionnaires : vos collectivités.

Nous avons clôturé l'année 2015 avec un encours de plus de 500 millions d'euros de prêts, allant de quelques milliers à plusieurs dizaines de millions d'euros : ce montant et cette diversité montrent que l'Agence s'est déjà imposée comme un partenaire financier incontournable pour ses membres et actionnaires. C'était l'un des

objectifs qui ont présidé à sa création et il est donc atteint, alors même que les contraintes et incertitudes budgétaires d'une part, et le calendrier électoral d'autre part, ont freiné l'investissement de vos collectivités.

L'année écoulée aura également été celle de l'ouverture du portail de l'Agence France Locale, le premier portail bancaire uniquement dédié au monde local. Faisant de l'AFL la première banque en ligne des collectivités, il nous permet de réaliser d'importantes économies (qui sont directement répercutées sur les taux auxquels nous prêtons à nos membres) tout en répondant aux enjeux de digitalisation des administrations françaises.

Notre objectif en 2016 est de prêter à nos membres 700 millions d'euros. Ce montant, en ligne avec notre plan de développement, nous permettra s'il est atteint de pouvoir rapidement optimiser nos conditions de financement. Cet objectif, c'est aussi le vôtre. Aussi, n'hésitez pas à partager votre expérience comme membre et actionnaire de l'Agence France Locale. Vous en êtes les meilleurs ambassadeurs.

L'équipe de l'Agence se joint à moi pour vous remercier de votre confiance et réaffirmer notre engagement à vous accompagner, chaque jour, dans la construction de vos projets.

Yves Millardet

Président du directoire de l'Agence France Locale

LES CHIFFRES CLÉS 2015

131

MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE
DONT 53 NOUVEAUX EN 2015

508

MILLIONS D'EUROS
DE PRÊTS OCTROYÉS

68

COLLECTIVITÉS ONT EMPRUNTÉ
AUPRÈS DE L'AFL

100 000€

PLUS PETIT MONTANT PRÊTÉ

88

CRÉDITS SIGNÉS

40 M€

PLUS GRAND MONTANT PRÊTÉ

3%

DE PART DE MARCHÉ

22

SALARIÉS AU 31 DÉCEMBRE 2015

LA GOUVERNANCE DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

L'AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIÉTÉ TERRITORIALE

LA SOCIÉTÉ MÈRE

CAPITAL DÉTENU À 100% PAR LES COLLECTIVITÉS MEMBRES

- SA À CONSEIL D'ADMINISTRATION
- COMPAGNIE FINANCIÈRE



L'AGENCE FRANCE LOCALE

LA FILIALE

- SA À CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DIRECTOIRE
- ÉTABLISSEMENT DE CRÉDIT SPÉCIALISÉ

LE GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE SE COMPOSE DE DEUX SOCIÉTÉS DISTINCTES, AFIN DE SÉPARER LES ACTIVITÉS DE BANQUE ET LES DÉCISIONS STRATÉGIQUES.

• **L'Agence France Locale - Société Territoriale,** propriété exclusive des collectivités actionnaires, a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe. La composition de son Conseil d'administration est décidée par les collectivités membres, chaque type de collectivités territoriales étant représenté conformément à son poids dans la dette publique locales. Son rôle sera de fixer les orientations stratégiques et piloter la garantie.

La société dispose aussi d'un conseil d'orientation composé des 60 premières collectivités membres du Groupe Agence France Locale.

• **L'Agence France Locale,** sa filiale, est agréée en tant qu'établissement de crédit spécialisé. Elle exerce de façon autonome les activités bancaires (levée de fonds sur les marchés et prêt).

LA COMPOSITION DES INSTANCES DU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE*

AGENCE FRANCE LOCALE - SOCIÉTÉ TERRITORIALE

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président :
Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur général de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités

Vice-Président :
Jacky Dame

Département de l'Aisne
représenté par Pierre-Jean Verzelen, Vice-Président

Commune de Bordeaux
représentée par Alain Juppé, Maire

Département de l'Essonne
représenté par Dominique Echaroux, Vice-Président

Commune de Grenoble
représentée par Hakim Sabri, Adjoint au maire

Métropole Européenne de Lille
représentée par Alain Bernard, Vice-Président

Commune de Lons-le-Saunier
représentée par John Huet, Adjoint au maire

Métropole de Lyon
représentée par Richard Brumm, Vice-Président

Région Pays de la Loire
représentée par Laurent Dejoie, Vice-Président

Département de la Savoie
représenté par Luc Berthoud, Conseiller départemental

Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole représentée par Francis Debacker, Vice-Président

Directeur général
Olivier Landel

AGENCE FRANCE LOCALE

MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président :
Jacky Dame

Vice-Président :
Rollon Mouchel-Blaisot, Directeur général de l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalités et Président du Conseil

Olivier Landel
Délégué général de France urbaine et Directeur général de l'AFL-ST

Lars M Andersson
Fondateur et président d'AB Marten Andersson Productions (AB MA Productions)

Victoire Aubry
Membre du comité exécutif en charge des Finances, du Juridique, des Systèmes d'Information et des Moyens Généraux d'Icade

François Drouin
Président du Conseil d'Administration de la Société Concessionnaire Française pour la Construction et l'Exploitation du Tunnel Routier sous le Mont-Blanc, Président du Conseil d'Administration de la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus

Nicolas Fourt
Directeur Général Délégué et administrateur d'Acofi Gestion

Daniel Lebègue
Président de l'Observatoire sur la responsabilité sociétale des entreprises (ORSE)

Simon Munsch
Directeur général des services, Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées

Dominique Schmitt
Président du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte pour le développement et l'aménagement de Cagnes-sur-Mer, Adjoint au maire de Cagnes-sur-Mer, Conseiller métropolitain de la Métropole Nice Côte d'Azur

Membres du Directoire

Yves Millardet
Président du Directoire

Ariane Chazel
Directeur des Risques, de la conformité et du contrôle

Thiébaud Julin
Directeur Financier

Philippe Rogier
Directeur du Crédit

* Au 31 mars 2016

L'ITINÉRAIRE D'UNE DEMANDE DE PRÊT

LUNDI



9H08

La Direction des adhésions et du crédit reçoit la demande de prêt d'une collectivité membre dont la Direction des engagements a déjà défini les capacités et une partie des conditions d'emprunt.



9H15

Elle demande une cotation à la direction financière qui lui indique à quel prix le prêt pourra être souscrit.



9H32

Une lettre d'offre est adressée à la collectivité.



12H16

L'exécutif de la collectivité signe la lettre d'offre et la retourne scannée par email.



14H02

Une fois la lettre d'offre reçue, la Direction des opérations enregistre le nouveau prêt.



15H45

Le contrat de prêt et l'engagement de garantie sont édités, signés par le Président ou par le Directeur des crédits et sont adressés à la collectivité.

MARDI



10H21

La collectivité réceptionne le contrat de prêt et l'engagement de garantie, qui sont transmis pour signature à l'exécutif.

MERCREDI



15H10

La collectivité renvoie les deux documents signés, la délibération du conseil municipal donnant délégation à l'exécutif pour le recours à l'emprunt et la délibération de garantie (les deux délibérations ont été prises au préalable).

JEUDI



9H30

L'Agence France Locale réceptionne les documents et vérifie la conformité des délibérations.



11H15

Le versement des fonds est demandé. La Direction des opérations veille à son bon déroulé.

VENDREDI



10H20

La Direction des opérations effectue la mise à disposition des fonds.



15H15

La Direction des risques, de la conformité et du contrôle vérifie les stocks et les nouveaux ratios une fois le déblocage des fonds effectué.



LES RÉSULTATS 2015 DU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE

PRINCIPAUX POSTES DES COMPTES CONSOLIDÉS (NORMES IFRS)

En milliers
d'euros

Titres disponibles à la vente (AFS)	459 037
Prêts et créances	383 527 ⁽¹⁾
Dettes représentées par un titre	840 536
Fonds propres	65 198
Marge nette d'intérêts - MNI	496
Produit net bancaire - PNB	408
Charges générales d'exploitation ⁽²⁾	-10 077
Résultat brut d'exploitation	-10 894
Résultat courant avant impôt	-11 565
Résultat net	-7 710

(1) au 31 décembre 2015, 508 millions d'euros de contrats de crédits avaient été signés. 121,9 millions d'euros seront décaissés en 2016.

(2) voir le détail page 17

CONCLUSION SUR LE DÉMARRAGE DE L'ACTIVITÉ DE L'AFL

L'AGENCE FRANCE
LOCALE EST UNE
RÉPONSE STRUCTURELLE
AUX ENJEUX DU
FINANCEMENT DE
L'INVESTISSEMENT
PUBLIC LOCAL. L'AFL
S'INSCRIT DANS UNE
PERSPECTIVE DE LONG
TERME.



L'année 2015 marque le lancement réussi d'AFL aussi bien sur le plan organisationnel avec un établissement de crédit en ordre de marche que sur le plan des activités bancaires et financières.

Cependant l'activité de crédits aux collectivités territoriales membres a été moins forte qu'escomptée en raison d'un démarrage retardé à avril 2015, des incertitudes sur les budgets d'investissement créées par la baisse de la DGF et de l'accumulation des réformes territoriales couplée à un agenda électoral intense. A cela s'est ajoutée une offre de crédit abondante alimentée par les institutions publiques et la politique monétaire de la BCE.

Ces éléments ont retardé d'autant la constitution du produit net bancaire et impacté les résultats financiers de l'AFL.

L'Agence France Locale a défini plusieurs objectifs pour l'année 2016, première année pleine en termes d'activité, au premier rang desquels la poursuite de la montée en puissance de ses encours de crédits (en particulier par l'accélération des adhésions de collectivités territoriales à la Société Territoriale) et la diversification de ses sources de refinancement.

En conséquence, la taille et la structure du bilan de l'Agence France Locale devraient continuer d'évoluer rapidement avec la poursuite du développement de la production de crédits et un rythme soutenu de nouvelles augmentations de capital.

DÉTAIL DES CHARGES D'EXPLOITATION DU GROUPE AGENCE FRANCE LOCALE (NORMES IFRS)

	En milliers d'euros
Postes de dépenses	10 077
Charges de personnel	3 866
Charges administratives	10 649
Systèmes d'information	- 6 880
Conseil	- 1 458
Honoraires juridiques	- 1 128
Location des locaux	- 188
Fonction dépositaire	- 145
Promotion	- 209
Taxes	- 273
Autres charges courantes	- 368

dont 4 438
immobilisées
soit 6 221 net

LA DIFFUSION DU MODÈLE À L'INTERNATIONAL : L'AGENCE FRANCE LOCALE, UN EXEMPLE POUR LE MONDE

Des rouleaux de l'Atlantique aux versants des Andes que j'apercevais depuis des salles de conférences à Bogota ou à Dakar, de Londres à Lyon, j'ai cette année voyagé sur plusieurs continents pour raconter l'Agence France Locale et le concept de LGFA (Local Government Funding Agencies), les agences des financements des collectivités locales. J'ai été accueilli partout avec un immense intérêt. L'AFL a en effet connu une année fantastique : elle a réalisé son émission inaugurale dans des conditions très favorables, a débuté ses opérations de prêt avec succès, et les collectivités locales, partout dans le monde, ont les yeux tournés vers elle et s'en inspirent.

Des raisons comparables à celles qui ont présidé à la création de l'AFL sont à l'origine de l'intérêt qu'ont pour les LGFA les collectivités locales partout dans le monde. Des villes se développent partout : cela mène à un besoin d'infrastructures plus urgent que jamais. Et ce sont les collectivités locales qui doivent supporter la plus grosse charge de ces investissements. Le financement de ces projets est pour de nombreuses villes un défi majeur, qui a mené à un intérêt grandissant pour la coopération entre collectivités, dont la première étape est, comme en France, l'organisation d'émissions groupées. J'ai ainsi étudié la faisabilité de ces émissions en Afrique du Sud, en Roumanie, en Bulgarie et au Sénégal.

En Afrique du Sud, Yves Millardet et moi-même avons tous deux été impliqués dans le projet par la ville de Johannesburg et l'Association des collectivités locales Sud-africaines : les villes de la province du Gauteng

viennent ainsi de programmer une émission groupée, inspirée de celles qui ont été réalisées en France avant la création de l'Agence.

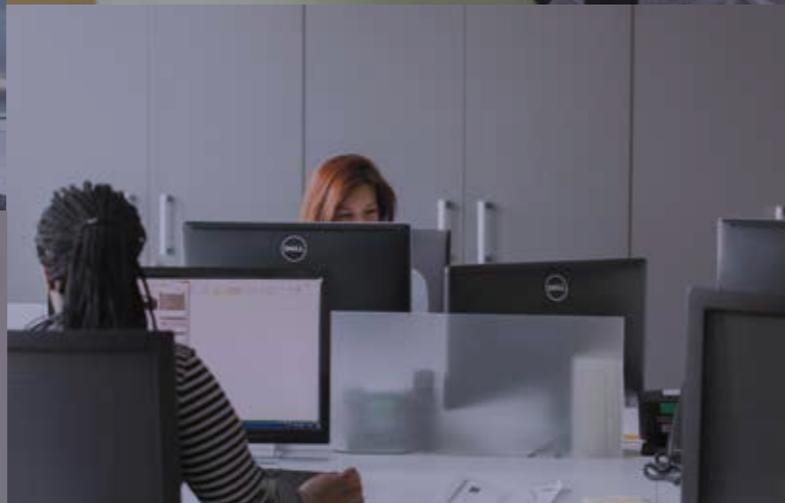
La Société financière internationale (IFC), qui dépend de la Banque Mondiale, a également manifesté de l'intérêt pour les émissions groupées, et j'ai réalisé pour elle différentes missions. J'ai ainsi, en février dernier, débattu de ces questions à Bogota en Colombie ; une autre initiative de l'IFC a été le Study Tour organisé en novembre dernier, lors duquel nous avons invité un groupe de représentant des collectivités locales du Pérou, de Colombie et d'Afrique du Sud à visiter l'Agence France Locale à Lyon et l'agence danoise, KommuneKredit, à Copenhague.

J'ai enfin suivi de très près la récente création de l'agence britannique (Municipal Bond Agency) ; leur émission inaugurale a été différée mais est attendue après l'été et le référendum sur la sortie de l'Union Européenne.

Tandis que je voyageais pour expliquer comment la coopération peut aider les collectivités locales à financer leurs investissements, j'ai eu le privilège inestimable de prendre part au succès de l'Agence France Locale, et suis fier de dire aujourd'hui que nous sommes désormais un exemple pour de nombreuses collectivités locales partout dans le monde.

Lars M Andersson

Membre du Conseil de surveillance et président du comité stratégique de l'Agence France Locale



LE PORTAIL INTERNET DE L'AGENCE FRANCE LOCALE, PREMIÈRE BANQUE EN LIGNE DES COLLECTIVITÉS

POUR SIMPLIFIER LA DÉMARCHÉ DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LEUR DONNER ACCÈS À TOUTES LES INFORMATIONS DONT ELLES ONT BESOIN, L'AGENCE FRANCE LOCALE A MIS EN PLACE UN PORTAIL QUI LEUR EST EXCLUSIVEMENT DÉDIÉ.

DISPONIBLE DEPUIS LE 8 DÉCEMBRE 2015, CE PORTAIL EST UN OUTIL À LA FOIS SIMPLE ET PRATIQUE, QUI A POUR AMBITION DE FACILITER LE LIEN ENTRE L'AGENCE FRANCE LOCALE ET TOUTES LES COLLECTIVITÉS, QU'ELLES SOIENT MEMBRES OU NON DE L'AGENCE.

Pour les collectivités membres,

le portail de l'Agence France Locale permet de générer des simulations pour des demandes de prêts, mais aussi de dématérialiser les contrats.

Pour les collectivités non-membres,

le portail permet l'accès à de nombreuses informations, notamment la notation financière de la collectivité ou une simulation de l'apport en capital initial nécessaire pour devenir membre, et aux modalités d'adhésion.



LES CONTACTS

DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ TERRITORIALE

Olivier LANDEL
olivier.landel@agence-france-locale.fr

PRÉSIDENT

Yves MILLARDET
04 81 11 29 27
yves.millardet@agence-france-locale.fr

DIRECTION FINANCIÈRE

Thiebaut JULIN
Directeur financier
Membre du Directoire
04 81 11 29 33
thiebaut.julin@agence-france-locale.fr

Raphaël BELLAN-PAYRAULT
Trésorerie et financement court terme
04 81 11 29 43
raphael.bellan-payrault@agence-france-locale.fr

Romain NETTER
Financement moyen long terme
04 81 11 29 40
romain.netter@agence-france-locale.fr

Flavien DOUETTEAU
ALM et pilotage stratégique
04 69 84 81 01
flavien.douetteau@agence-france-locale.fr

Philippe LIEGEOIS
Comptabilité, Contrôle de gestion et Fiscalité
04 81 11 29 48
philippe.liegeois@agence-france-locale.fr

Widad HAMRIOUI
Comptabilité
04 81 11 29 46
widad.hamrioui@agence-france-locale.fr

DIRECTION JURIDIQUE

Elise-Marie BONFILS
Responsable Juridique
04 81 11 29 42
elise-marie.bonfils@agence-france-locale.fr

Pauline CHATELIN
04 69 84 81 03
pauline.chatelin@agence-france-locale.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Amandine DEGUIN
Responsable de la Communication
04 81 11 29 31
amandine.deguin@agence-france-locale.fr

Elodie YAHAUD
04 69 84 81 16
elodie.yahaud@agence-france-locale.fr

RESSOURCES HUMAINES - MOYENS GÉNÉRAUX

Sandrine PROCOPIS
04 81 11 29 27
sandrine.procopis@agence-france-locale.fr

DIRECTION DES RISQUES, DE LA CONFORMITÉ ET DU CONTRÔLE

Ariane CHAZEL
Directeur des Risques, de la conformité et du
contrôle Membre du Directoire
04 81 11 29 34
ariane.chazel@agence-france-locale.fr

Jérôme BESSET
Risques opérationnels et contrôle permanent
04 81 11 29 26
jerome.besset@agence-france-locale.fr

Julien RENAUD
Risques financiers et affaires prudentielles
04 81 11 29 29
julien.renaud@agence-france-locale.fr

DIRECTION DES ADHÉSIONS ET DU CRÉDIT

Philippe ROGIER
Directeur du crédit
Membre du Directoire
04 81 11 29 32
philippe.rogier@agence-france-locale.fr

Laurence LEYDIER
Relation collectivités locales
04 81 11 29 37
laurence.leydier@agence-france-locale.fr

Jean-Baptiste PRUGNEAU
Relation collectivités locales
04 69 84 81 02
jean-baptiste.prugneau@agence-france-locale.fr

Yann DOYEN
Engagements
04 81 11 29 36
yann.doyen@agence-france-locale.fr

DIRECTION DES OPÉRATIONS ET DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Olivier ROULLE
Directeur des opérations et des systèmes d'information
04 81 11 29 35
olivier.roulle@agence-france-locale.fr

Géraldine BRACHET
Back Office Crédit
04 81 11 29 21
geraldine.brachet@agence-france-locale.fr

Jérôme CERCUS
Back Office Marchés
04 81 11 29 47
jerome.cercus@agence-france-locale.fr

Nicolas HAXAIRE
Back Office Crédit
04 81 11 29 44
nicolas.haxaire@agence-france-locale.fr

Patrick PATURAL
Middle Office Marchés
04 81 11 29 39
patrick.patural@agence-france-locale.fr

José-Martial SAGBO
Middle Office Marchés
04 69 84 81 08
jose.sagbo@agence-france-locale.fr

Denis GUILBAUDEAU
Systèmes d'information
04 81 11 29 38
denis.guilbaudeau@agence-france-locale.fr

Ghislain M'POUNA
Applications métiers
04 81 11 29 41
ghislain.mpouna@agence-france-locale.fr

L'AGENCE FRANCE LOCALE EN 5 POINTS



TRANSPARENCE



SIMPLICITÉ



DIVERSITÉ



EFFICACITÉ



SÉCURITÉ

CONTACT

DIRECTION DES ADHÉSIONS ET DU CRÉDIT

LAURENCE LEYDIER
DIRECTRICE RELATION
COLLECTIVITÉS LOCALES
04 81 11 29 37

LAURENCE.LEYDIER@AGENCE-FRANCE-LOCALE.FR

JEAN-BAPTISTE PRUGNEAU
CHARGÉ DE RELATION
COLLECTIVITÉS LOCALES
04 69 84 81 02

JEAN-BAPTISTE.PRUGNEAU@AGENCE-FRANCE-LOCALE.FR

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

AMANDINE DEGUIN
RESPONSABLE DE
LA COMMUNICATION
04 81 11 29 31

AMANDINE.DEGUIN@AGENCE-FRANCE-LOCALE.FR

ELODIE YAHAUD
ASSISTANTE COMMUNICATION
04 69 84 81 16
ELODIE.YAHAUD@AGENCE-FRANCE-LOCALE.FR

WWW.AGENCE-FRANCE-LOCALE.FR

 @AGENCEFRLOCALE

 WWW.LINKEDIN.COM/COMPANY/AGENCE-FRANCE-LOCALE